EDASOP
Ecole des Avocats Sud-Ouest Pyrénées

FORMATION CONTINUE 2023

PRESENTIEL
A LA MAISON DE L'AVOCAT
A TARBES

DEONTOLOGIE

CORRESPONDANCES ET PUBLICITE

Vendredi 15 septembre
De 14h00 à 17h00

Maison de l'Avocat
6 bis rue du Maréchal Foch
TARBES

Laurence CHAMAYOU
Avocat au barreau de Tarbes
Ancien Bâtonnier

Gratuit

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de connaître les principes déontologiques qui régissent la publicité et les règles des correspondances des avocats.

Pré requis :
Être avocat.

Programme :

I - La publicité

- La publicité de l'avocat : principes généraux et encadrement
- La publicité via la communication électronique : les sites Internet

II - Les correspondances

1. Le principe des confidentialités des correspondances : extension du secret professionnel
2. Les exceptions et atteintes à la confidentialité des correspondances:

- La mention "officielle", ses limites et dérives
- Exceptions tenant à la qualité du destinataire du courrier

Moyens pédagogiques :
Enquête de satisfaction de la formation.

Niveau de la formation : 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence des apprenants :
Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2023 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

***Inscriptions** possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.*

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

***Référente handicap** : Mme Stéphanie de BALORRE*
s.debalorre@edasop.fr
05 61 53 58 52